

Mars 2023 Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Denholm

Canada

Province de Québec

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 7 mars 2023 à 19h à la salle communautaire, sis au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon,	Maire
Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4
Madame Pascale-Sophie Bélanger, Conseillère	poste no 5

Est absent :

Madame Marie Gagnon, Conseillère	poste n° 2
Madame Paulette Lemieux, Conseillère	poste n° 6

Est vacant : Poste n° 3

Aussi présent :

Monsieur Stéphane Hamel, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

Informations du Maire

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023
- 2.2 Adoption des prélèvements, des comptes payés et à payer au 28 février 2023
- 2.3 Adoption de l'état des revenus et dépenses, du journal des salaires et du bilan au 28 février 2023

3. Finances, Administration et Ressources humaines

- 3.1 Autorisations de signature

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

- 4.1 Offre de service - Ingénieur

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

- 6.1 Demande à la MRCVG

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

7.1 Rapport mensuel du mois de février 2023

8. Hygiène du milieu & Environnement

8.1 Offre de service - Aquasphera

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AR23-03-021

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, monsieur Gaétan Guindon, constate qu'il y a quorum et que 19 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h01.

MD AR23-03-022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Richard Poirier
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR23-03-023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2023

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023 et qu'aucune modification n'est apportée;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR23-03-024

ADOPTION DES PRÉLÈVEMENTS, DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 28 FÉVRIER 2023

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a effectué la vérification des prélèvements, des comptes payés et des comptes à payer au 28 février 2023;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Pascale-Sophie Bélanger
Appuyé par Gaétan Guindon

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les comptes payés de 110 167,82\$, des prélèvements de 70 253,49\$, les comptes à payer de 30 998,33 \$ ainsi que les salaires nets payés de 47 993,09\$ en date du 28 février 2023 pour les chèques n^{os} 3791 à 3880, les prélèvements n^{os} 687 à 703 et les salaires nets du mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR23-03-025

ADOPTION DU RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES, DU BILAN, DU JOURNAL DES SALAIRES ET DES RAPPORTS COMPARATIFS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du journal des salaires, du rapport des revenus et dépenses, du bilan et des rapports comparatifs au 28 février 2023;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU d'adopter le journal des salaires, le rapport des revenus et dépenses, les rapports comparatifs et le bilan au 28 février 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

MD AR23-03-026

AUTORISATION DE SIGNATURE INSTITUTION FINANCIÈRE

ATTENDU les changements de personnel au sein de l'administration municipale;

ATTENDU le besoin d'actualiser les signataires de la municipalité pour les chèques et autres documents bancaires à la Caisse Populaire Cœur-des-Vallées;

POUR CES MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU que les personnes suivantes : monsieur Stéphane Hamel, directeur général, madame Sara Turpin, directrice générale adjointe, madame Linda Quesnel, trésorière, monsieur Gaétan Guindon, maire et madame Marie Gagnon, mairesse suppléante soient autorisées à signer les chèques et tous autres documents bancaires à la Caisse Populaire Cœur-des-Vallées pour et au nom de la Municipalité de Denholm.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Caisse Populaire Cœur-des-Vallées, supprime tout autre signataire qui ne sont pas compris dans cette résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

VOIRIE

MD AR23-03-027

OFFRE DE SERVICES – SERVICE DE GÉNIE

ATTENDU QUE la municipalité désire faire une demande d'aide financière dans le programme AIRRL pour la réfection des chemins Paugan et Poisson-Blanc et a besoin de service de génie pour une estimation et plans et devis;

ATTENDU QUE la firme Équipe Laurence Ingénierie Civile a soumis une offre de service à la municipalité au coût de 22 995\$;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Richard Poirier
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU QUE d'octroyer le contrat de génie pour le projet AIRRL 2023 Paugan/Poisson-Blanc à la firme Équipe Laurence Ingénierie Civile au coût de 22 995\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté

VIE SOCIALE, SANTÉ, LOISIRS ET CULTURE

MD AR23-03-028

FONDATION SANTÉ VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

ATTENDU QUE La 9e édition du souper gastronomique de la Fondation Santé Vallée-de-la-Gatineau se déroulera le samedi 22 avril 2023;

ATTENDU QUE les fonds recueillis lors de cet événement permettent de contribuer à l'achat d'équipements médicaux pour notre région;

ATTENDU QUE ce Conseil est en accord avec l'importance que la Municipalité de Denholm participe à cette levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Denholm autorise cette demande de financement pour 2 soupers uniquement au montant de 200\$ dollars chacun.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MD AR23-03-029

DEMANDE À LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU DE PROCÉDER À L'ÉLABORATION DU PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES « PIIRL » DE SECONDE GÉNÉRATION

CONSIDÉRANT que la réflexion doit être effectuée par les municipalités au sein d'une MRC au regard de leur propre profil socioéconomique actuel et futur;

CONSIDÉRANT que l'élaboration de plans d'intervention en infrastructures routières locales, pour les routes de classe 2 et 3, vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures;

Mars 2023 Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Denholm

CONSIDÉRANT qu'il vise également à permettre au Ministère de remplir son rôle, qui est d'assurer la mobilité et la sécurité dans les déplacements sur l'ensemble du territoire québécois;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU de demander à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de procéder à l'élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – seconde génération pour l'ensemble des municipalités de son territoire et de considérer la réouverture d'un service de génie municipal.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté

MD AR23-03-030

CONGRÈS DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ)

ATTENDU QUE le congrès de La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) se tiendra du 20 au 22 avril 2022 à Rimouski;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'officière municipale madame Élyse Boucher à participer au congrès La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), au coût de 640 \$, plus les taxes applicables et de défrayer les coûts de repas, d'hébergement et de déplacement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les membres du conseil du rapport sur les activités du mois de février 2023 du Service incendies.

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

MD AR23-03-031

OFFRE DE SERVICES – SERVICE DE GÉNIE EN HYDROLOGIE ET HYDRAULIQUE

ATTENDU QUE le conseil désire qu'une firme experte en hydrologie et hydraulique émette son opinion sur les travaux effectués sur le chemin du Lac Cardinal près des adresses civique 799-819, chemin du Lac-du-Cardinal,

ATTENDU QUE monsieur Antoine Vachon, ingénieur sénior en hydrologie et hydraulique de la firme Aquasphera a soumis une offre de service à la municipalité au coût de 4 700\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pascale-Sophie Bélanger
Appuyé par Paul Brouillard

Mars 2023 Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Denholm

ET **RÉSOLU** d'octroyer un mandat d'analyse à la firme Aquasphera au coût de 4 700\$ plus les taxes applicables, afin d'obtenir un avis préliminaire incluant des constats et des recommandations d'analyses complémentaires au besoin.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté

DIVERS ET CORRESPONDANCE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les conseillers que la prochaine réunion ordinaire de conseil sera le mardi le 4 avril 2023 à la salle municipale à 19h.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

Une période de question n'a eu lieu.

MD AR23-03-032

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Richard Poirier

ET **RÉSOLU** QUE la séance soit levée à 20h51.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Gaétan Guindon, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 7^e jour de mars 2023

Gaétan Guindon, Maire
Municipalité de Denholm

Je soussigné, Stéphane Hamel, Directeur général, secrétaire-trésorier et greffier de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 7^e jour de mars 2023

Stéphane Hamel
Directeur général, trésorier-greffier
Municipalité de Denholm